

ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOS ENFANTS

FACE AUX VIOLENCES
ET HARCÈLEMENTS
SEXISTES ET SEXUELS

informations
contacts
repères
à destination des familles

LA VILLE DE ROMAINVILLE S'ENGAGE CONTRE LES VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXISTES ET SEXUELS (VHSS) ENVERS LES ENFANTS

QU'EST-CE QUE LES VHSS ?

Les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) désignent :

→ **Le harcèlement sexiste ou sexuel :**
propos ou comportements répétés à connotation sexuelle ou sexiste, portant atteinte à la dignité ou créant une situation intimidante, hostile ou offensante.

→ **Les violences sexistes :**
actes ou propos fondés sur le sexe ou le genre, dégradants ou humiliants.

→ **Les violences sexuelles :**
toute situation où une personne impose un comportement ou des propos de nature sexuelle sans consentement (menaces, coercition, manipulation, etc.).

Ces violences, punies par la loi, peuvent prendre plusieurs formes : propos sexistes, harcèlement sexuel, agressions sexuelles, viols, cyberharcèlement, violences physiques, etc.

QUE FAIRE ? ACCOMPAGNER UNE VICTIME DE VHSS

→ **Signalez :** Utilisez les numéros d'urgence ou les dispositifs locaux (voir ci-dessous).

→ **Soutenez la victime :**
Écoutez sans jugement, rassurez, et orientez vers des professionnels.

NUMÉROS D'URGENCE NATIONAUX

119 : Enfance en danger (24h/24, 7j/7, gratuit et confidentiel).

3018 : Cyberharcèlement et violences numériques (9h-23h, par téléphone ou tchat).

0805 802 804 : Violences sexuelles dans l'Enfance (lun-ven, 10h-19h).

Quelques chiffres

160 000

enfants victimes de violences sexuelles chaque année en France, dont

77 %

au sein de la famille.

Les enfants en situation de handicap ont

2,9

fois plus de risques d'en être victimes.

31 %

des parents déclarent que leur enfant a subi du cyberharcèlement.

(Source : ministère des Solidarités, 2023-2027)

LA VILLE DE ROMAINVILLE AGIT CONCRÈTEMENT

RENFORCEMENT DES MOYENS HUMAINS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour favoriser la sécurité et le bien-être de vos enfants, la Ville a validé la création de trois postes supplémentaires dédiés au périscolaire :

- Deux postes pour renforcer le contrôle qualité et l'appui à la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Un poste de psychologue dédié à l'accompagnement des enfants et des familles.

FORMATION ET SENSIBILISATION DES ÉQUIPES

D'ici fin septembre, l'ensemble des agents-es travaillant auprès de vos enfants, auront suivi une formation obligatoire centrée sur la prévention, le repérage et la gestion des violences ordinaires et sexuelles faites aux enfants :

- Les directeurs-rices d'accueil de loisirs avec l'association L'Enfant Bleu.

- Les animateurs-rices avec Colosse aux pieds d'Argile, lors du séminaire des vacataires.

Par ailleurs, cette année nous renforçons les actions de formation avec la mise en œuvre de **Trois journées pédagogiques dans l'année**. Les accueils de loisirs seront fermés pour permettre aux équipes de se former et de mettre à jour leurs compétences.

DISTRIBUTION D'UN GUIDE PRATIQUE AUX FAMILLES

Un guide sur les violences sexuelles faites aux enfants (prévention, repérage, actions à mener) sera distribué à tous les parents au retour des vacances d'automne.

UNE CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SIGNALEMENT DES VHSS

Dès le 1^{er} septembre 2026, une cellule d'écoute et de signalement animée par des psychologues est opérationnelle à la Maison de l'enfance pour :

- **Répondre à vos questionnements.**
- **Accompagner** la communauté éducative (parents, enseignants-es, animateurs-rices).
- **Orienter** vers les dispositifs adaptés (santé, juridique, social).

06 20 51 66 43
ecoutevhssenfance
@ville-romainville.fr
6 mail des Écoles

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

À L'ÉCOLE

Les équipes éducatives (santé scolaire, service social, psychologues de l'Éducation nationale) sont formées pour accompagner votre enfant. Contactez la direction de l'école.

LE SERVICE ÉDUCATION ET PÉRISCOLAIRE

Les équipes de la Ville peuvent vous accompagner.

01 49 15 55 00
enfance@ville-romainville.fr

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Maison des parents
Écoute, soutien psychologique et actions collectives.

06 11 50 61 28
6 mail des Écoles

Fabrique de l'Émancipation
Soutien psychologique pour les allocataires du RSA accompagné-es par l'ALI (jeu-ven).

06 15 46 43 06
12 rue des Fontaines

ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

Centre municipal de santé
Consultations de victimologie, planning familial, médecine générale.

01 41 83 17 70
91 rue Saint-Germain

PMI Parat
Les équipes pluridisciplinaires assurent le suivi du développement des enfants de - 6 ans, un soutien à la parentalité et des actions de préventions.

01 71 29 24 05
3 allée de la Prévoyance

UAPED Seine-Saint-Denis
Unité spécialisée pour les enfants victimes de violences.

01 83 72 26 47
uaped93.jvr@aphp.fr

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

CIDFF
Permanence le vendredi de 9h à 12h au centre social Nelson Mandela.
01 49 20 93 67
6 rue Pierre Brossolette

Intervenante sociale en commissariat
Accompagnement des victimes et évaluation des situations à risque.
06 47 51 17 56
55 boulevard Eugène Decros (Les Lilas)

Permanences juridiques
Avocats spécialisés (tous les vendredis de 10h à 18h).
01 48 96 20 95
Tribunal judiciaire de Bobigny